



Le Jour Dernier

Ce Jour est très proche

Le Très Haut a dit:

« (L'échéance) du règlement de leur compte approche pour les hommes, alors que dans leur insouciance ils s'en détournent. » (Sourate 21, verset 1).

Dans son Tafsir tome 3, page 172, Ibn Kathir -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « C'est un avertissement de la part de Dieu le Puissant et Majestueux relatif à l'imminence de l'Heure et son approche, choses dont les gens sont distraits. C'est-à-dire qu'ils ne les savent pas et ne s'y préparent pas. »

Le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- a dit : « **J'ai été envoyé, alors que le moment qui me sépare de l'Heure est comparable à ces deux doigts.** » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

Aucune personne ne connait le moment de son arrivée

Allah -Subhanahu wa ta'ala- a dit :

« La connaissance de l'Heure est auprès de Dieu » (Sourate 31, verset 34)

« Ils t'interrogent sur l'Heure : "Quand arrivera-t-elle ? " Dis : "Seul mon Seigneur en a connaissance. Lui seul la manifesta en son temps. »

(Sourate 7, verset 187)

Le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- répondit à l'ange Jibrîl - *'aleyhi sallâm*- sur ce sujet : « Celui qui a été questionné n'en sait pas plus à ce sujet que celui qui l'a interrogé. » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

Seuls les pires des gens vivront sur terre quand l'Heure arrivera

Ibn Mas'oud -qu'Allâh l'agrée- a dit : « Le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « l'Heure ne trouvera vivant que les pires. » [Rapporté par Mouslim n°5243 et Ahmad n°3548]

Mirdas al-Aslami -qu'Allâh l'agrée- a dit : « Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : "Les pieux disparaîtront progressivement et il ne restera alors que des rebuts semblables aux miettes de blé ou de dattes dont Dieu ne tiendra aucun compte". » [Rapporté par Ahmad et Boukhari ; Djami' as-Sahih n°7934]

Ce jour arrivera subitement

Allah -Subhânahu wa ta 'âlâ- a dit :

« Lourde elle sera dans les cieux et (sur) la terre et elle ne viendra à vous que soudainement. »

(Sourate 7, verset 187)

« Et l'ordre [concernant] l'Heure ne sera que comme un clin d'œil ou plus bref encore ! »

(Sourate 16, verset 77)

Ce jour-là, des visages blanchiront et d'autres noirciront

Allah -Ta'âlâ- a dit:

« Le jour où les visages blanchiront et où les visages noirciront. » (Sourate 3, verset 106)

Ce sera un jour très dur pour les mécréants

Allah -Subhânahu wa ta 'âlâ- a dit :

« ce sera un Jour difficile aux infidèles. »

(Sourate 25, verset 26)

« alors, ce jour-là sera un jour difficile, pas facile pour les mécréants. » (Sourate 74, verset 9-10)

« courant, le cou tendu, vers l'appeleur. Les mécréants diront : ''Voilà un jour difficile''. »

(Sourate 54, verset 8)

Rapide et aisé pour les croyants

Allah -Ta'âlâ- a dit:

« Les gens du Paradis seront, ce jour- là, en meilleure demeure et au plus beau lieu de repos. »

(Sourate 25, verset 24)

Ce verset implique que l'examen s'achève au milieu de la journée. Car le terme Maqil utilisé dans le verset signifie repos du midi ou sieste. Cette idée est soutenue par Ibn Abbas - qu'Allâh l'agrée-, Ibn Massoud -qu'Allâh l'agrée-, Ikrima et Ibn Joubayr -qu'Allâh leur fasse Miséricorde- à sur la base de l'interprétation de ce verset, d'après ce qu'Ibn Kathir -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- et d'autres ont rapporté. 1

Selon Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée-, le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « La durée du jour de la Résurrection sera pour les croyants comme la durée du temps entre les prières du zuhr et d'Asr. » [Rapporté par al-Hakim dans al-Moustadrak et vérifié par al-Albani dans Sahih al-Djami' n°8193]

Sa durée est de 50.000 ans et non de 1.000 ans

Allah -Subhânahu wa ta 'âlâ- a dit:

« un jour auprès de ton Seigneur, équivaut à mille ans de ce que vous comptez. » (Sourate 22, verset 47)

« Du ciel à la terre, Il administre l' affaire, laquelle ensuite monte vers Lui en un jour équivalent à mille ans de votre calcul. »

(Sourate 32, verset 5)

« Les anges ainsi que l' Esprit montent vers Lui en un jour dont la durée est de cinquante mille ans. »

(Sourate 70, verset 4)

Selon Sammak -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-, d'après Ikrima -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- qui le tenait d'Ibn Abbas -qu'Allâh l'agrée- qui dit que le jour cité dans la sourate 22 est un des six jours pendant lesquels Dieu a créé les cieux et la terre, et le jour cité dans la sourate 32 indique le temps de la montée des affaires vers Lui le Très Haut, et le jour cité dans la sourate 70 est un des jours de la Résurrection. [Rapporté par Ibn Abi Hatim]

Celui qu'Allah jugera selon ses actes sera perdu

D'après 'Aïcha -qu'Allâh l'agrée-, l'Envoyé de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Celui avec qui on fera le compte sera damné.

J'ai demandé : « Dieu ne dit-il pas : Celui qui recevra son livre dans la main droite sera jugé avec mansuétude et il s'en ira plein d'allégresse, vers les siens ? »

Il -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a répondu : « Cela ne concerne que le Rassemblement, celui à qui ont fait le compté sera châtié. » [Rapporté par al-Boukhari, Mouslim et Abou Dawoud]

D'après Ibn az-Zubayr -qu'Allâh l'agrée-, l'Envoyé de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Celui avec qui on fera le compte sera tourmenté. »

¹ Voir Daf'iham al-idhtirab an ayi al-kitab du Sheikh al-Chinqiti -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-, page 172.

On a rapporté que 'Omar Ibn al-Khattab -qu'Allâh l'agrée- a dit : « Jugez-vous vous-mêmes avant que vous ne soyez jugés. Faites vous beaux pour le grand Rassemblement. Le compte sera léger pour celui qui a su se juger lui-même dans ce monde. »

Les Noms du Jour Dernier

Le Jour de la Résurrection [Yawm Al-Qiyyama]

Cité 70 fois dans le Coran, dont:

« Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils serons refoulés au plus dur châtiment, et Dieu n'est pas inattentif à ce que vous faites. »

(Sourate 2, verset 85)

L'Heure [As-Sa'a]

Cité 39 fois dans le Coran, dont:

« Sont perdants certes ceux qui traitent de mensonges la rencontre de Dieu. Et quand soudain l'Heure leur viendra, ils diront : "Malheur à nous pour notre négligence à son égard, Et ils porteront leurs fardeaux sur leurs dos, et quels mauvais fardeaux! » (Sourate 6, verset 31)

Le Jour Dernier [Yawmi l-Akhir]

Cité à 26 endroits dans le Coran, dont:

« Parmi les gens, il y a ceux qui disent : "Nous croyons en Dieu et au Jour dernier!" tandis qu'en fait, ils n'y croient pas. »

(Sourate 2, verset 8)

Le Jour de la Rétribution [Yawmi Dine]

Cité 13 fois dans le Coran, dont:

« Maître du Jour de la Rétribution. » (Sourate 1, verset 4)

Le Jour de la Décision [Yawmu al-Fissali]

Cité six fois dans le Coran, dont:

« C'est le jour de la Décision que vous traitiez de mensonge » (Sourate 37, verset 21)

Le Jour des Comptes [Yawmi al-Hissab]

Cité quatre fois dans le Coran, dont:

« Et ils dirent : "Seigneur, hâte-nous notre part avant le jour des Comptes". » (Sourate 38, verset 16)

Le Fracas [Al-Qari'a]

Cité quatre fois dans le Coran, dont:

« Les Thamoud et les 'Ad avaient traité de mensonge le Fracas. » (Sourate 69, verset 4)

Le Jour du Rassemblement [Yawma al-Jami']

Cité trois fois dans le Coran, dont:

« Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un Coran arabe, afin tu avertisses la Mère des cités (la Mecque) et ses alentours et que tu avertisses du jour du rassemblement, - sur lequel il n'y a pas de doute - Un groupe au Paradis et un groupe dans la fournaise ardente. »

(Sourate 42, verset 7)

L'inévitable [Al-Haqqah]

Cité trois fois dans le Coran:

« L'inévitable [l'Heure qui montre la vérité]. Qu'est-ce que l'inévitable ? Et qui te dira ce que c'est que l'inévitable ? »

(Sourate 69, verset 1-3)

Le Jour de la Ressuscitation [Yawmu al-Ba'thi]

Cité deux fois dans le Coran:

« tandis que ceux à qui le savoir et la foi furent donnés diront : "Vous avez demeuré d'après le Décret de Dieu, jusqu'au Jour de la Résurrection, - voici le Jour de la Résurrection, - mais vous ne saviez point". »

(Sourate 30, verset 56)

L'Evenement [Al-Waqih'a]

Cité deux fois dans le Coran, dont:

« Quand l'événement (le Jugement) arrivera » (Sourate 56, verset 1)

Le Jour du Regret [Yawmu al-<u>H</u>asrati]

Cité une fois dans le Coran:

« Et avertis-les du jour du Regret, quand tout sera réglé; alors qu'ils sont [dans ce monde] inattentifs et qu'ils ne croient pas. »

(Sourate 19, verset 39)

Le Jour de la Rencontre [Yawma at-Talaq]

Cité une fois dans le Coran:

« Il est Celui qui est élevé aux degrés les plus hauts. Possesseur du Trône, Il envoie par Son ordre l'Esprit sur celui qu'Il veut parmi Ses serviteurs, afin que celui-ci avertisse du Jour de la Rencontre »

(Sourate 40, verset 15)

Le jour de l'Appel Mutuel [Yawmu Tanadi]

Cité une fois dans le Coran:

« ô mon peuple, je crains pour vous le jour de l'Appel Mutuel. » (Sourate 40, verset 32)

Le Jour qui approche [Yawmu al-Azifati]

Cité une fois dans le Coran:

« et avertis-les du jour qui approche, quand les cœurs remonteront aux gorges, terrifiés (ou angoissés). Les injustes n'auront ni ami zélé, ni intercesseur écouté. » (Sourate 40, verset 18)

Le Jour de la menace [Yawmu al-Wa'id]

Cité une fois dans le Coran:

« Et l'on soufflera dans la Trompe : Voilà le jour de la Menace. » (Sourate 50, verset 20)

Le Jour de l'Eternité [Yawmu al-Khoulud]

Cité une fois dans le Coran:

« Entrez-y en toute sécurité". Voilà le jour de l'éternité! » (Sourate 50, verset 34)

Le Jour de la Sortie (des tombes) [Yawmu al-Khouruj]

Cité une fois dans le Coran:

« le jour où ils entendront en toute vérité le Cri. Voilà le Jour de la sortie (des tombes). » (Sourate 50, verset 42)

Le Jour de la Grande Perte [Yawmu at-Taghaboun]

Cité une fois dans le Coran:

« Le jour où Il vous réunira pour le jour du Rassemblement, ce sera le jour de la grande perte. »

(Sourate 64, verset 9)

Le Grand Cataclysme [At-Thamatou al-Koubra]

Cité une fois dans le Coran:

« Puis quand viendra le grand cataclysme » (Sourate 79, verset 34)

L'Assourdissante [As-Sakha'ou]

Cité une fois dans le Coran:

« Puis quand viendra l'Assourdissante » (Sourate 80, verset 33)

L'enveloppante [Al-Ghachiya]

Cité une fois dans le Coran:

« **T'est-il parvenu le récit de l'enveloppante ?** » (Sourate 88, verset 1)

Le lieu au cours duquel le rassemblement des êtres humains aura lieu

Al Hâfiz Ibn 'Asâkir -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- rapporta que l'Imâm Qatâdah Al Basrî -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « Le Shâm est la terre du rassemblement dernier et de la résurrection. C'est à cet endroit que les hommes se réuniront pour former une entité unique. C'est également là que 'Îsâ Ibn Maryam descendra et c'est également là qu'Allâh anéantira le faux-messie (al masîh ud dajjâl). » [Source : Târîkh Dimashq]

Les coups de Clairon

Au premier coup de clairon, tout le monde sera terrassé

Allah -*Ta'âlâ*- dit :

- « Et le jour où l'on soufflera dans la Trompe, tous ceux qui sont dans les cieux et ceux qui sont dans la terre seront effrayés, sauf ceux que Dieu a voulu [préserver]! » (Sourate 27, verset 87)
- « Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que ceux qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre seront foudroyés, sauf ceux que Dieu voudra [épargner]. Puis on y soufflera, et les voilà debout à regarder. »

 (Sourate 39, verset 68)

Au deuxième coup de Clairon ressuscitera toute la création

Allah -Ta'âlâ- dit:

« Et on soufflera dans la Trompe, et voilà que, des tombes, ils se précipiteront vers leur Seigneur, en disant : "Malheur à nous! Qui nous a ressuscités de là ou nous dormions?" »

(Sourate 36, verset 51-51)

« Puis on y soufflera, et les voilà debout à regarder. » (Sourate 39, verset 68)

« Et sois à l'écoute, le jour où le Crieur criera d'un endroit proche, le jour où ils entendront en toute vérité le Cri. Voilà le Jour de la Résurrection. » (Sourate 50, verset 41-42)

Entre les deux coups de clairon, il y aura une période de quarante

Selon Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée-, le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « "Entre les deux souffles du clairon (de l'Apocalypse) il y aura une période de quarante..."

Ils dirent : "Ô Abou Hourayra! Est-ce quarante jours?"

Il dit: "Je refuse de me prononcer".

Ils dirent : "Est-ce quarante mois?"

Il dit: "Je refuse de me prononcer".

Ils dirent : "Est-ce quarante ans?"

Il dit: "Je refuse de me prononcer".

"...Tout le corps de l'homme sera mangé par la terre sauf la tête de son coccyx. C'est à partir de cet os que se crée l'homme. Puis Dieu fera descendre du ciel une eau et les hommes repousseront de nouveau comme pousse la verdure". » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

Ainsi, pendant un laps de temps, il ne restera plus que Dieu (le Très-Haut), le Tout Puissant. Puis, quand Dieu (le Très-Haut) le voudra, Il ressuscitera l'ange chargé de souffler dans la Trompe, qui fera alors ce qu'il a à faire, suivant le Commandement divin. Ce second soufflement dans la Trompe marquera le début de la Résurrection pour l'ensemble des autres créatures.

La résurrection

Les êtres ressusciteront dans une terre autre que celle que nous connaissons

Allah -Subhânahu wa ta'âlâ- dit:

« Le jour où la terre sera remplacée par une autre terre de même que les cieux. Les hommes comparaîtront devant Dieu, l'Unique, le Dominateur suprême! » (Sourate 14, verset 48)

Dieu ressuscitera toutes les créatures, les êtres humains, les animaux, et les génies (djinns)

Allah -Subhânahu wa ta 'âlâ- dit:

« Nous rassemblerons tous les hommes sans en oublier un seul. » (Sourate 18, verset 47)

De même que les animaux

Allah -Subhânahu wa ta 'âlâ- dit:

« Lorsque les animaux sauvages seront rassemblés. » (Sourate 81, verset 5).

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Dieu tranchera les affaires ayant opposé Ses créatures : les djinns, les humains et les bêtes, au point qu'Il permettra à la bête privée de corne de se faire justice contre la bête cornue. Quand aucun différend ne restera plus en suspens entre les bêtes, Dieu dira : "soyez de la terre". C'est alors que l'infidèle dira : "si seulement je pourrais devenir de la terre". » [Déclaré authentique par al-Albani dans as-silsila as-sahiha, n°1966]

Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée- dit : « Dieu ressuscitera toutes les créatures le jour du Jugement Dernier. Les animaux sauvages, les oiseaux, les bêtes de somme et autres. La justice de Dieu atteindra un tel degré de perfection qu'Il rendra la justice à une bête sans corne contre celle qui en a, en lui disant : "Soit poussière." »

'Amr Ibn al-'As -qu'Allâh l'agrée- a dit « Le Jour du jugement la terre aura une largeur égale à celle du ciel. Les djinns seront ressuscités ainsi que les hommes, les bêtes de

somme et les bêtes sauvages. Quand ce jour arrivera, Dieu établira la justice entre les animaux et jugera en faveur de la brebis qui n'a pas de cornes et qui a reçu des coups de celle qui en possédait. Quand Dieu aura terminé de juger les animaux, Il leur dira : "Soyez poussière". Et le mécréant dira : « Ah! Si je n'étais que poussière! »². »

An-Nawawi -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « Cela est une affirmation de la Résurrection des bêtes sauvages le jour du jugement et leur retour à ce qu'ils étaient icibas, comme le sont les êtres humains irresponsables, les enfants et les fous, ainsi que celui qui n'a pas reçu de . C'est ce que démontrent les preuves (citées) dans le Coran et la Sunna. Dieu (le Très-Haut) dit : « Lorsque les animaux sauvages seront rassemblées. » 3 ... Quand au jugement en faveur de la bête sans corne contre celle qui en avait, ce n'est pas un jugement de responsables puisque les animaux ne le sont pas, mais c'est un jugement de confrontation. » [Source : Commentaire de Sahih Mouslim]

Ibn Taymiya a -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « Quant aux animaux sauvages, Dieu, qu'Il soit loué, les rassemblera et les ressuscitera comme il est indiqué dans le Livre et la Tradition (Sunna). »

Ali al-Quari -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « Si on dit le mouton n'étant pas responsable, comment lui faire subir la justice ? Nous disons Dieu est Celui qui fait irrésistiblement ce qu'Il veut et on l'interroge point sur ce qu'il fait. L'objectif est d'informer les fidèles que les droits seront sauvegardés. Bien plus, justice sera faite en faveur de celui qui aura été lésé contre celui qui aura commis une injustice à son **égard.** » [Source : al-Miqat, tome 4, page 761]

Tout le monde sera ressuscité nu

'Aisha -qu'Allâh l'agrée- a dit : « J'ai entendu dire le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm-: « Le jour de la résurrection les gens seront rassemblés nus-pieds, complètement nus et non circoncis".

Je dis : "Ô Messager de Dieu! Est-ce que les hommes et les femmes seront ensemble les uns regardant les autres?"

Il dit: "Ô Aisha! Leur situation sera trop dure pour qu'ils pensent à ces choses". Dans une autre version: "Leur situation sera trop préoccupante pour que l'un d'eux regarde l'autre". » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

Certains seront ressuscités sur leur visage

Allah -Ta'âlâ- dit:

« Cependant le jour de la Résurrection Nous les traînerons ensemble sur leurs visages, aveugles, muets et sourds. » (Sourate 17, verset 97)

On a demandé au Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- : « Comment un mécréant ressuscitera-t-il sur son visage le jour de la Résurrection ?

³ Sourate 81, verset 5.

² Sourate 78, verset 40.

Il répondit : Celui qui l'a fait marcher sur ses pieds ici-bas n'est-Il pas capable de le faire marcher sur son visage le jour de la Résurrection ? » [Rapporté par Mouslim]

L'attente du Jugement

Le rapprochement du soleil

Al Miqdàd -qu'Allâh l'agrée- a dit : « J'ai entendu le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- dire : "Le jour de la résurrection le soleil sera rapproché des gens à la distance d'un mille. »

Souleym Ibn 'Amer -qu'Allâh l'agrée- qui rapporte le récit d'Al Miqdàd -qu'Allâh l'agrée- a dit : « Par Dieu, je ne sais pas ce qu'il voulait dire par mille, est-ce la distance connue sous ce nom, ou est-ce la longueur du bâtonnet à rimmel. Les gens seront alors submergés par leur sueur selon la valeur de leurs œuvres. Certains le seront jusqu'à la cheville, d'autres jusqu'aux genoux, d'autres jusqu'aux hanches et pour d'autres leur sueur sera dans leurs bouches à la manière de la bride; le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- fit signe de sa main à la hauteur de sa bouche. » [Rapporté par Mouslim]

Selon Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée-, le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Les gens sueront le jour de la résurrection jusqu'à ce que leur sueur pénètre dans la terre à la profondeur de soixante-dix coudées. La sueur arrivera à la hauteur de leurs oreilles. » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

Les 7 personnes qui seront ombragées par l'ombre de Dieu

Selon Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée-, le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Sept personnes seront ombragées par l'ombre de Dieu, le jour où il n'y aura d'ombre que la Sienne :

- 1. Un chef équitable.
- 2. Un jeune homme qui a grandi dans l'adoration de Dieu honoré et glorifié.
- 3. Un homme dont le cœur est accroché aux lieux de prière.
- 4. Deux hommes qui se sont aimés en Dieu. Il se sont réunis en Lui et se sont séparés en Lui.
- 5. Un homme qu'une femme de haut rang et de grande beauté appela à elle et à qui il dit : "Je crains Dieu".
- 6. Un homme qui a donné une aumône si discrètement que sa main gauche n'a pas su ce qu'a donné sa main droite.
- 7. Un homme solitaire dont les yeux débordèrent de larmes à l'évocation de Dieu. » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

La lecture des Livres

Chacun recevra le livre de ses actions

Allah -Ta'âlâ- a dit:

« Et quand les feuilles seront déployées »

(Sourate 81, verset 10)

« Et à chaque homme, Nous avons attaché son oeuvre à son cou. Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un livre qu'il trouvera déroulé »

(Sourate 17, verset 13)

Les heureux recevront leur livre de la main droite

Allah -Ta'âlâ- a dit:

« Quant à celui à qui on aura remis le Livre en sa main droite, il dira : ''Tenez ! lisez mon livre. J'étais sûr d'y trouver mon compte''. »

(Sourate 69, verset 19-20)

« Celui qui recevra son livre en sa [main] droite * sera soumis alors à un jugement facile * Et retournera tout réjoui auprès de sa famille »

(Sourate 84, verset 7-9)

Ibn Omar -qu'Allâh l'agrée le père et le fils- a dit : J'ai entendu le messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- dire : « Le Jour de la résurrection, le croyant sera rapproché de son Seigneur jusqu'à ce qu'il soit sous Sa protection, et Il lui fera avouer ses péchés en lui disant : "Reconnais-tu tel et tel péché ?"

Il répondra : "Oui Seigneur, je le reconnais".

Dieu lui dira alors : "Je te les ai cachés dans le bas monde, et aujourd'hui, Je te les pardonne".

On lui remettra ensuite son registre des bonnes actions.

Par contre, les mécréants et les hypocrites seront appelés devant l'humanité toute entière et il sera dit : Voilà ceux qui ont menti sur leur Seigneur. Que la malédiction de Dieu soit sur les opprimeurs! » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

Les perdants recevront leur livre de la main gauche qu'ils auront essayé de cacher derrière leur dos

Allah -Subhânahu wa ta 'âlâ- a dit :

« Et quant à celui qui recevra son livre derrière son dos * Il invoquera la destruction sur lui-même * Et il brûlera dans un feu ardent. »

(Sourate 84, verset 9-12)

« Quant à celui à qui on aura remis le Livre en sa main gauche, il dira : ''Hélas pour moi ! J'aurai souhaité qu'on ne m'ait pas remis mon livre, et ne pas avoir connu mon compte... »

(Sourate 69, verset 25-26)

Chacun devra lire son propre livre

Allah -Subhanahu wa ta'ala- a dit:

« Lis ton livre. Il te suffit de toi-même en ce jour comme comptable. » (Sourate 17, verset 14)

« Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : "Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni pêché véniel ni pêché capital?" Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont oeuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne. »

(Sourate 18, verset 49)

Pour celui qui renie les informations contenues dans son livre, Allah prendra pour témoin leur propre peau, mains et pieds

Allah -Subhânahu wa ta 'âlâ- dit :

« Au jour où leur langue, leurs mains et leurs pieds témoigneront contre eux de ce qu'ils ont fait. Ce jour-là, Dieu leur donnera leur vraie récompense et ils sauront que c'est Dieu qui est le Vrai de toute évidence »

(Sourate 24, verset 24-25)

« Ce jour-là, Nous scellerons leurs bouches, tandis que leurs mains Nous parleront et que leurs jambes témoigneront de ce qu'ils avaient accompli. »

(Sourate 36, verset 65)

« Dès qu'ils y arrivent, contre eux témoignent leur ouïe, leur vue et leur peau de ce qu'ils ont fait. En vain ils disent à leur peau : 'Pourquoi témoigner contre nous ?'' Elles disent : ''Dieu nous a fait parler, Lui qui fait parler toute chose. C'est Lui qui vous a créés une première fois et vous serez ramenés à Lui'' »

(Sourate 41, verset 20-21)

Anas Ibn Malik -qu'Allâh l'agrée- a dit : « Nous étions chez l'Envoyé de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm-. Il rit et nous demanda : "Savez-vous pourquoi je ris ?".

Nous répondîmes : "Seuls Dieu et Son Messager le savent !",

"(Je ris) de la conversation entre le serviteur et son Seigneur. Il lui dit : "Seigneur ne m'as-Tu pas préservé de l'injustice ?"

Il lui répond : "Certes".

Il dit : "Je ne permet à personne d'être mon témoin, que moi-même"

Le Seigneur lui dit : "il suffit à toi-même en ce jour comme témoin ainsi que tes gardiens honorables".

Le Prophète dit : "Puis sa bouche sera scellée. Et on dira à ses membres Parlez! et ils dévoileront ses actes au grand jour. Ensuite, Dieu lui permit de parler.

Il dira : "Loin de moi! Que mes membres périssent, c'était pour eux que je me donnais tant de mal !". » [Rapporté par Mouslim]

A propos de ces versets, Sayyid Qoutb -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- écrit : « Contre eux témoignent leur ouïe, leur vue et leur peau de ce qu'ils ont fait'' : Il y a là la présentation d'une scène qui attire l'attention et provoque l'étonnement. Ce sont leurs sens et leur

peau qui se comporteront comme leurs ennemis et joueront le rôle de témoins auquel ils ne s'attendaient pas; aucun des gens présents à cette scène ne s'y attendait. Ils demanderont à leur peau "Pourquoi témoigner contre nous ?" Peut-être leur peau futelle choisie, parce qu'elle colle à eux, et parce qu'elle ne voit pas comme leurs yeux et n'entend pas comme leurs oreilles. Et voici qu'elle leur répond comme le ferait un étranger envers un autre étranger pour témoigner. Elle répondra "Dieu nous a fait parler, Lui qui fait parler toute chose". Puis l'intonation de reproche disparaît de la peau :"C'est Lui qui vous a créés une première fois et vous serez ramenés à Lui [...] Une fois ce dialogue entre les hommes et leur peau terminé, en tranchant entre eux, même si la peau colle encore à leur corps, les remords et les accusations les accableront". Il ne vous vient pas à l'esprit, poursuit l'auteur, que, au moment où vous accomplissez vos actes il y en a qui vous surveille, comme vos membres et votre peau. Ayez peur d'eux ! Mais vous êtes incapable de prévoir cela. Pensez-vous vraiment que Dieu ignore un grand nombre de vos actes ? Tant que vous accomplirez vos actes en cachette, votre préoccupation sera d'éviter les regards, et vous croirez que vous êtes bien cachés. Mais, voici qu'une moquerie énorme surgit de vos propres yeux, de vos propres oreilles, ainsi que de votre propre peau. Vous doutez beaucoup de Dieu et de sa capacité de savoir ce que vous faites : "C'est cette pensée que vous pensiez de votre Seigneur qui vous a fait périr et vous voici parmi les perdants". » [Source : A l'ombre du Coran]

La Balance [Al-Mîzâne]

L'Imâm A<u>t-T</u>ahâwî -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « Nous croyons fermement à la résurrection, à la rétribution des œuvres le jour du jugement dernier ainsi qu'à la comparution [devant les Anges] et l'exposition des actes, à la lecture des recueils [où sont inscrits nos actes], à la récompense, au châtiment, au pont et la balance (al mîzân) [qui pèsera nos œuvres]. » [Source : Bayân-ul-I'tiqâd Ahl-is-Sunnah].

La balance a lieu après le jugement

Al-Qourtoubi -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « Après le Jugement, il y aura la pesée des actions, car cela est nécessaire pour déterminer la récompense. Elle doit venir après le Jugement. Celui-ci relate en effet les actions, et la balance détermine leurs valeurs afin d'établir la récompense en proportion. »

Elle pèse avec parfaite exactitude

Allah -Ta'âlâ- dit:

« Et Nous dresserons les justes balances pour le jour de la Résurrection. Nulle âme ne sera lésée. Nous restituerons jusqu du poids d'un grain de moutarde. Et il suffit de Nous comme comptable ! »

(Sourate 21, verset 47)

Celui dont la balance sera lourde (de bonnes actions) aura gagné, tandis que celui dont la balance sera légère aura perdu. Allah -Ta'âlâ- a dit:

« Il y a, ce jour-là, pesée de vérité. Ceux dont les balances pèseront lourdes, ce sont eux les gagnants. »

(Sourate 7, verset 8)

« Ceux dont la balance est lourde seront les gagnants * Et ceux dont la balance est légère seront ceux qui auront ruiné leur propre âme, et ils demeureront éternellement en enfer »

(Sourate 23, verset 102-103)

« Alors, celui dont la balance sera lourde connaîtra une vie de contentement, celui dont la balance sera légère n'aura devant lui qu'un abîme. »

(Sourate 101, verset 6-10)

D'après Salman -qu'Allâh l'agrée-, le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Le jour de la Résurrection, on installera la balance. Si on y pesait les cieux et la terre, elle les contiendrait. Les anges demanderont : "Ô Seigneur! Pour qui pèse-t-on cela?" Il répondra : "A ceux que je désire de Mes créatures".

Les anges diront : "Soyez loué! On ne vous a pas adoré comme il le fallait". » [Rapporté par al-Hakim]

Ibn Jarîr At Tabarî -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « C'est ainsi qu'Allâh pèsera les actes de Son serviteur en le plaçant lui et le registre de ses bonnes actions d'un côté de la Balance et les registres de ses mauvaises actions de l'autre. Allâh (qu'Il soit bénit et exalté) produira alors une pesanteur dans le plateau qui devra l'emporter, et ce sera là une preuve qu'Il avancera à l'encontre de Ses créatures, comparable au fait qu'Il fera parler les mains et les pieds d'un grand nombre d'entre elles afin de produire contre eux le témoignage de leurs membres. » [Source : Jâmi' ul-Bayân Fil Ahkâm-i l-Qur'ân].

La pesée d'une feuille qui sera plus lourde que 99 registres

Abdoullah Ibn 'Omar -qu'Allâh l'agrée- rapporte que le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Un homme, de ma communauté, sera appelé à comparaître, devant toutes les sortes de créatures. Il lui sera alors montré 99 registres. Chacun des registres demandera un très long regard : "Est-ce que mes scribes, consciencieux, ont été injustes dans le contenu des registres?"

II dira : "Non! Ô Seigneur!"

"As-tu une excuse (pour expliquer tes péchés) ou des bonnes actions (pour compenser les mauvaises) ?"

Il dira: "Non".

Il lui sera alors dit : "Mais certes oui, tu as auprès de Nous une bonne œuvre et aucune injustice ne te sera faite aujourd'hui".

On lui présentera alors une carte sur laquelle il sera inscrit : "J'atteste qu'il n'y a pas de Dieu sauf Dieu et que Mouhammad est Son serviteur et Son Messager".

Il dira alors : "Ô Seigneur ! Quel poids peut avoir cette carte avec tous ces registres (de péchés) ?"

Il lui sera dit: "Il ne te sera pas fait d'injustice".

Les registres seront mis dans un plateau et la carte dans l'autre; la balance penchera alors du coté de la carte''. » [Rapporté par At-Tirmidhi, Ibn Mâja, Ibn Hibbân, et Al Hakim

qui l'a reconnu authentique suivant les conditions de Mouslim. Al-Albani l'a reconnu authentique]

Le sort des enfants lors du Jugement

Le sort des enfants des musulmans

Ahmad -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « Qui doute que les enfants des musulmans seront au Paradis ? »

Il dit aussi : « **Pas de divergence les concernant.** » [Source : Notes marginales d'Ibn Al-Qayyim sur les Sunan d'Abou Dawoud, tome 7, page 83]

Al-Qourtoubi -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « L'avis selon lequel ils iront au Paradis est celui de la majorité (.....) certains savants nient même l'existence d'une divergence de vues à ce propos. » [Source : at-Tadhkira, tome 2, page 328]

An-Nawawi -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « Les savants reconnus des musulmans sont d'avis que les enfants des musulmans morts prématurément iront au Paradis, car ils n'ont pas atteint l'âge de responsabilité. » [Source : Commentaire de Mouslim, tome16, page 207]

Ibn al-Kathir -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « Il n'y a aucune divergence de vues entre les savants à propos du sort dans l'au-delà des enfants des croyants d'après ce que rapporte al-Qadi Abou Ya'la Ibn al-Fara al-hanbali de l'imam Ahmad : "Point de divergence en ce qui les concerne; ils iront au Paradis." C'est l'opinion la plus répandue au sein des savants et que nous avons résolument adoptée avec la permission de Dieu le Puissant , le Majestueux. » [Source : Tafsîr-u l-Qur'ân-i l-'Azîm, tome 3, page 33]

Le sort des enfants des mécréants

Les savants sont partagés entre plusieurs avis sur la question :

1) Ils iront au Paradis

Abou Samra -qu'Allâh l'agrée- a dit que le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a vu en compagnie d'Ibrahim les enfants des musulmans et ceux des idolâtres. [Rapporté par Al-Boukhari n°6646]

Hasna bint Mouawia -qu'Allâh l'agrée- des bani Sarim a affirmé que son oncle paternel avait dit : « "Ô Messager de Dieu : qui ira au Paradis?"

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- de lui répondre : "le martyr, l'enfant et le nouveau-né enterré". » [Rapporté par Ahmad 5/409, Al-Albani juge ce hadith faible dans Da'if al-Djami' 5997]

C'est ce que soutient la majorité des gens du savoir d'après Ibn 'Abd al-Barr -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-, dans At-Tamhid, tome 18, page 96.

2) Ils iront rejoindre leurs parents en Enfer

Salamata Ibn Quays al-Ashdjai -qu'Allâh l'agrée- a dit : « Nous nous sommes rendus mon frère et moi-même auprès du Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- et lui avons dit que notre mère, morte avant l'Islam, offrait de l'hospitalité aux visiteurs et faisait du bien à ses parents. Mais elle avait aussi enterré vivante l'une de nos soeurs alors mineure?''

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- nous a répondu : "Celle qui enterre et celle qui est enterrée iront toutes les deux en Enfer, à moins que la première soit vivante à l'avènement de l'Islam et s'y soit convertie". » [Jugé "bon" par Ibn Kathir et Ibn 'Abd al-Barr]

Abou Ya'la -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a attribué cet avis à l'imam Ahmad - qu'Allâh lui fasse Miséricorde-, ce qui a été drument démenti par Ibn Taymiya - qu'Allâh lui fasse Miséricorde-.⁴

3) S'abstenir de trancher sur leur sort

D'après Ibn Abbas -qu'Allâh l'agrée- : « Le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- fut interrogé au sujet du sort des enfants des idolâtres et il répondit : "Seul Dieu sait ce qu'ils auraient fait". » [Rapporté par Al-Boukhari n°1384 et Mouslim n°2660]

Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée- cite un hadith allant dans le même sens, rapporté par Al-Boukhari -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- n°1383 et Mouslim n°2659.

Ibn Al-Qayyim -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « Les arguments de ce groupe sont discutables. En effet, la réponse du Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm-ne signifie pas que le sort de ces enfants n'est pas déterminé, car il s'est contenté de s'en remettre à Dieu pour la connaissance de la conduite qu'ils auraient adoptée, s'ils avaient vécu... C'est une réponse appropriée à la question : comment rejoindraient-ils leurs pères sans une action déterminant leur propre sort, question qui fait partie intégrante du hadith.... Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a réservé la connaissance (du Destin) à Dieu. Mais il n'a pas dit : Dieu sait mieux où ils iront s'établir ou où ils iront. Le texte ne va pas dans le sens de la doctrine de ce groupe (qui soutient la non détermination du sort des enfants morts prématurément). » [Source : Notes marginales d'Ibn Al-Qayyim sur les Sunan d'Abou Dawoud, 7/85]

4) Ils seront les serveurs des pensionnaires du Paradis

L'opinion incriminée est citée dans un hadith rapporté par at-Tabarani -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- et al-Bazzar -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- mais jugé faible par des imams dont Ibn Hajar -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dans son Fath al-Barî, tome 3, page 246.

⁴ Voir les Notes marginales d'Ibn Al-Qayyim sur les Sunan d'Abou Dawoud, 7/87.

Cheikh al-islam -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit dans Madjmou al-Fatawa, tome 4, page 279 que cette opinion ne repose sur aucun fondement.

5) Ils seront soumis à une épreuve dans l'au-delà, celui d'entre eux qui obéira à Dieu entrera au Paradis, et celui qui désobéira entrera en Enfer

D'après Anas -qu'Allâh l'agrée-, le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâmadit : « Au jour de la Résurrection, on fera venir quatre (personnes) pour que chacune s'explique : le nouveau-né, le retardé mental, celui qui est mort dans une période de rupture du divin et le vieillard... Le Maître Très Haut dira ensuite à un bras de l'Enfer de se mettre en relief. Puis Il dira aux quatre personnes : J'envoyais à Mes serviteurs des messagers de leur propre espèce. Maintenant, je suis mon propre messager vers vous. Entrez dans le feu! Le prédestiné au malheur dira : maître! Comment y entrerons nous alors que nous nous en étions toujours méfiés? Quant au prédestiné au bonheur, il y entrera rapidement. Ensuite Dieu le Très Haut dira : vous auriez été plus prompts à opposer démenti et désobéissance à mon Messager. Ceci étant, les uns entreront au Paradis et les autres en Enfer. » [Rapporté par Abou Y'ala n°4224]

Ibn Al-Qayyim -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « C'est l'opinion la plus juste qui concilie les différents arguments et synthétise les hadith relatifs à la question. Selon cette opinion, certains enfants seront au Paradis, comme le dit le hadith de Samra, et d'autres en Enfer, comme le disent le hadith d'Aîcha et la réponse du Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- : "Seul Dieu sait au moment de leur création ce qu'ils auraient fait". Il est bien connu que Dieu ne les punira pas du fait de sa seule connaissance de ce qu'ils auraient fait, tant qu'ils ne l'ont pas fait. Car Il ne punit que celui qui le mérite conformément à l'objet de sa connaissance éternelle dont le contenu se révélera dans l'au-delà. Ses propos : "Seul Dieu sait ce qu'ils auraient fait" signifient qu'Il sait dans quel sens ils se seraient comporté s'ils avaient vécu et que celui qui réussit à Son épreuve Lui aurait obéi et que celui qui échoue Lui aurait désobéi, ce qui montre que sa science s'exerce sur le comment de l'inexistant s'il avait existé. Dieu le sait mieux. » [Source : Notes marginales d'Ibn Al-Qayyim sur les Sunan d'Abou Dawoud, 7/87]

Ibn Kathir -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « Les hadith évoquant l'épreuve ont une portée plus restreinte que les autres. Celui que Dieu sait (depuis toujours) qu'il réussira, Il met son âme en atteinte avec celle d'Ibrahim et celles des enfants des musulmans morts à l'état originel, et celui qu'Il sait qu'il ne réussira pas, son sort dépend de Dieu le Très Haut, et il ira en Enfer au jour de la Résurrection conformément aux hadith de "l'épreuve" et à ce qu'al-Ashari rapporte des Sunnites. » (Commentaire d'Ibn Kathir, 3/3).

C'est ce que dit la majorité des membres de la Communauté des Sunnites d'après ce que rapporte Aboul Hassan al-Ach'ari -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-. C'est également l'avis d'al-Baghdadi -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- et une partie des autorités confirmées en la matière. C'est encore ce que préfère Ibn Taymiya -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- qui le déclare conforme aux textes adoptés par l'imam Ahmad -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- (sur la question). C'est l'avis qui tient compte de l'ensemble des arguments et Allah est plus savant.

Les intercessions [Ach-Chafa'a]

Les intercessions ne se feront que par la permission de Dieu

Allah -Subhânahu wa ta'âlâ- dit :

« Qui donc intercédera auprès de Lui, si ce n'est avec Sa permission » (Sourate 2, verset 255)

« Et ils n'intercèdent que pour celui qu Il agrée, et sont, eux, tous émus de sa crainte » (Sourate 21, verset 28)

« Ce jour-là, l'intersession ne profitera qu'à celui qui le Très Miséricordieux permettra, et en faveur de qui. Il agréera une parole » (Sourate 20, verset 109)

An-Nawawi -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-, rapporte de Qâdhi 'Iyâdh -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-: « Il y a unanimité parmi les "Ahlous Sounnah wal Djama'ah" que des intercessions auront lieu le Jour du Jugement Dernier, en raison du verset du Coran qui est explicite à ce sujet : « Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui auquel le Tout Miséricordieux aura donné Sa permission et dont Il agréera la parole. » [Source : Commentaire du Sahih Mouslim]

Les intercessions du Prophète 🗯

La demande à Dieu d'éloigner la frayeur de l'ensemble de l'Humanité en débutant rapidement le Jugement

Le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- relate les terribles difficultés que connaîtront les hommes en ce Jour. L'ensemble de l'Humanité sera ainsi retenue dans la plaine du Rassemblement, "Al Ma'char". Les gens iront voir un à un les Prophètes de Dieu pour qu'ils intercèdent auprès de Dieu et que débute le Jugement. Mais tous refuseront et ce sera le Prophète Mouhammad -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- qui, en dernier, aura le privilège de le faire. Cette intercession, réservée à Mouhammad -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- est connue sous le nom de "La Grande Intercession" [Ach Chafâ'atoul Oudhmâ] ou [Ach Chafâ'atoul Koubrâ]". [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

<u>Pour les personnes au sujet desquels Dieu aura déjà rendu Son Jugement et qui seront destinés à l'Enfer</u>

D'après Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée-, le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Pour chaque Prophète une invocation est satisfaite, tous les Prophètes -'alayhim as-salât wa sallâm- se sont empressés de demander l'attribution de leur souhait, j'ai gardé le mien pour ma communauté jusqu'au jour du Jugement. Elle sera satisfaite, si Dieu le veut, et accordée à celui de ma

⁵ Sourate 20, verset 109.

communauté qui jusqu'à sa mort n'aura rien associé à Dieu. » [Rapporté par al-Boukhari et Mouslim]

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- dit : « Mon intercession en faveur de ceux qui auront commis des péchés majeurs sera exclusivement réservée aux gens de ma communauté. » [Rapporté par Tirmidhi, Abou Dâoûd et Ibn Mâja]

'Abdallah Ibn 'Omar -qu'Allâh l'agrée- a rapporté que l'Envoyé de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « J'ai eu à choisir entre l'intercession et l'entrée de la moitié de ma communauté au Paradis. J'ai choisi l'intercession parce qu'elle est plus générale et plus satisfaisante. Elle n'est pas destinée qu'aux premiers croyants mais à tout pécheur qui a commis des mauvaises actions et s'en est repenti. » [Rapporté par Ibn Mâja]

Autres personnes que le Prophète qui pourront intercéder

Les martyrs

D'après Abuo Hourayra -qu'Allâh l'agrée-, l'Envoyé de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Au martyr, il lui sera pardonné à la première coulée de son sang. Il sera marié aux houris, il intercédera en faveur de 70 membres de sa famille. » [Rapporté par Ibn Mâja et at-Tabarani]

Ceux qui auront mémorisé et pratiqué le Coran

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Celui qui a lu le Coran, l'a appris, a considéré ce qui est licite dans le Coran comme tel et à également considéré comme tel ce que le Coran a rendu illicite, Dieu le fera entrer au Paradis et acceptera son intercession au sujet de dix personnes de sa maison sur qui le Feu a été rendu obligatoire. » [Rapporté par Ahmad, Ibn Mâja, Dâramiy et Tirmidhi qui dit : "Gharîb" (étrange)]

Les pieux

Anas -qu'Allâh l'agrée- rapporte que le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Les gens (musulmans) qui seront destinés à l'Enfer se mettront debout en rangées sur la voie des gens du Paradis (les pieuses personnes). L'un d'entre eux dira : "Ô Untel! Ne me reconnais-tu pas. Je suis celui qui, une fois, t'avais donné à boire." Certains autres diront : "Je suis celui qui t'avais fourni de l'eau afin que tu puisses faire tes ablutions." Ce dernier intercédera alors en faveur de celui qui est destiné à l'Enfer, et le fera entrer au Paradis". » [Rapporté par Ibn Mâja]

« "Ô Notre Seigneur! Ils jeûnaient, priaient et faisaient le Hadj avec nous!" Dieu leur dira alors: "Retirez du Feu ceux que vous connaissez". » [Extrait d'un long Hadith de Boukhâri et Mouslim].

Le Pont [As-Sirat]

Selon Abou Hourayra -qu'Allâh l'agrée-, le Messager -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Ils iront alors trouver Muhammad qui se redressera, après s'être prosterné devant le trône divin, et recevra (l'autorisation d'intercéder en faveur des Musulmans). Puis le dépôt (de la foi) et les liens de parenté seront envoyés des deux côtés du pont "As-Sirat" Le premier d'entre vous le traversera comme l'éclair!".

Je demandai alors au Prophète : "Toi qui m'es plus cher que mon père et ma mère, comment se faire une idée de la vitesse de l'éclair ?",

"Ne voyez-vous pas comment l'éclair apparaît en un clin d'oeil !", répondit le Prophète. Puis il ajouta : "Le second traversera à la vitesse du vent, le suivant à la vitesse d'un oiseau, et la rapidité de chaque homme sera fonction de ses bonnes actions. Votre Prophète se tiendra debout à côté du pont as-Sirat en invoquant Dieu : "Seigneur, préserve-les! Préserve-les! Et ce jusqu'au moment où les bonnes oeuvres ne suffiront plus à assurer la traversée de ceux qui les ont accomplies. Certains ne pourront poursuivre leur chemin qu'en rampant. De chaque côté du Sirat, seront installés des crochets, qui recevront l'ordre de se saisir de certaines personnes. Certains seront griffés mais échapperont, d'autres seront entassés dans le feu. Par Celui qui détient l'âme d'Abou Hourayra entre Ses mains, la profondeur de la Géhenne équivaut à une distance de soixante-dix années (de marche)". » [Rapporté par Mouslim]

Abu Sa'id al-Khoudri -qu'Allâh l'agrée- a dit : « J'ai entendu l'Envoyé de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm-dire : « On installera as-Sirat entre deux bords de la Géhenne sur des haies ressemblant à des chardons, puis les gens demanderont secours : il y aura celui qui sera sauvé et préservé du feu, celui qui sera griffé mais qui sera sauf, et celui qui sera jeté dans la Géhenne. ». » [Rapporté par Ibn Mâja]

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Le chemin étroit sera jeté sur l'enfer. Il sera aussi étroit que la lame d'une épée, il sera glissant et périlleux, il y a au-dessus des barres de fer tout enflamées, avec lesquelles les gens seront happés. Celui qui sera accroché tombera au feu. Il leur dira de traverser. Leur passage sera relatif à leur lumière. Ainsi, certains passeront aussi vite qu'un clin d'oeil, d'autres comme l'éclair, d'autres comme le nuage, d'autres comme des comètes, d'autres comme le vent, d'autres comme les chameaux, d'autres comme la course de l'homme. » [Rapporté par Ibn Dounya, Tabarany et el Hakim. Al-Albani a dit : authentique]

Le dire de Aïcha (que Dieu l'agrée) : « Le messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- fut questionné, à savoir où se trouveront les gens, le jour où la terre sera changée, ainis que les cieux ?'' Il répondit : ''Ils seront dans les ténèbres sous le pont''. » [Source : 'Aqida Tahawiyya, page126]

Le Bassin [Al-Hawoud]

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Mon bassin à la longueur d'un mois de marche, ses angles sont égaux, son eau est plus blanche que le lait et plus douce que le miel, ses récipients sont plus nombreux que les étoiles du ciel, celui qui en boira n'aura jamais soif » [Rapporté par al-Boukhari et Mouslim].

Asma bint Abou Bakr -qu'Allâh l'agrée- a rapporté que le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Pendant que je serai près du Bassin, je verrai arriver vers moi un certain nombre d'entre vous. On éloignera de moi certaines personnes. "Seigneur, dirai-je, ils

sont des miens, de ma communauté". "Sais-tu ce qu'ils ont fait après ton départ ? répondra-t-on, par Dieu! Ils ont renié l'Islam.". » [Rapporté par Mouslim].

Selon une autre version 'Abdallah Ibn Mas'ud -qu'Allâh l'agrée- rapporte que le Messager - sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit : « Moi, je vous devancerai au Bassin. Des hommes d'entre vous y seront amenés, puis seront entraînés loin de moi : "Seigneur, dirai-je, ce sont mes compagnons", on me répondra : "Tu n'es donc pas au courant de ce qu'ils ont fait après ton départ ?" » [Rapporté par al-Boukhari et Mouslim].

Selon 'Oqba Ibn 'Amer -qu'Allâh l'agrée- rapporte : « Le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- sortit rendre visite à ceux qui avaient été tués à la bataille de Ouhoud. Il invoqua Dieu pour eux huit ans après leur mort à la façon de quelqu'un qui faisait ses adieux aux vivants et aux morts. Puis il monta sur la chaire et dit : "(Au jour du jugement dernier) je vous précède pour préparer mon intercession pour vos pécheurs et mon témoignage pour vos justes. Je dois en effet être votre témoin. Je vous donne rendez-vous devant le bassin (du Paradis) que je vois déjà de ma position actuelle. Je ne crains pas pour vous d'associer quelqu'un d'autre à Dieu mais je crains pour vous ce bas-monde et j'ai peur que vous vous disputiez à son sujet". "Oqba dit : "Ce fut pour moi la dernière occasion où je voyais le Messager de Dieu -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm-". » [Rapporté par Al-Boukhâri et Mouslim]

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- a dit à Ka'ab -qu'Allâh l'agrée-, comme il est rapporté par l'Imam et d'autres : « Ô Ka'ab Ibn 'Adjra! Qu'Allah te préserve de l'Émirat des sots!» Et l'on dit : « Quel est cet Émirat au Messager? »

Le Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm- répondit :

« Des émirs qui viendront après moi et ne suivront pas ma Sounna, ni ma Guidée. Celui qui les déclarera véridiques dans leurs mensonges, et les aidera dans leurs injustices, ne sera pas des miens et je ne suis pas des siens, et il ne viendra pas boire à mon bassin. Et celui qui ne croira pas en eux, dans leurs mensonges, et ne les aidera pas dans leurs injustices, sera des miens et je suis des siens, et il viendra s'abreuver à mon bassin » [Rapporté par Ahmad dans son Mousnad ; Authentifié par Ibn Hadjar]

Table Des Matières

Le Jour Dernier	
Ce Jour est très proche	2
Aucune personne ne connait le moment de son arrivée	2
Seuls les pires des gens vivront sur terre quand l'Heure arrivera	2
Ce jour arrivera subitement	3
Ce jour-là, des visages blanchiront et d'autres noirciront	3
Ce sera un jour très dur pour les mécréants	3
Rapide et aisé pour les croyants	3
Sa durée est de 50.000 ans et non de 1.000 ans	4
Celui qu'Allah jugera selon ses actes sera perdu	4
Les Noms du Jour Dernier	5
Le Jour de la Résurrection [Yawm Al-Qiyyama]	5
L'Heure [As-Sa'a]	5
Le Jour Dernier [Yawmi l-Akhir]	5
Le Jour de la Rétribution [Yawmi Dine]	5
Le Jour de la Décision [Yawmu al-Fissali]	5
Le Jour des Comptes [Yawmi al-Hissab]	5
Le Fracas [Al-Qari'a]	6
Le Jour du Rassemblement [Yawma al-Jami']	6
L'inévitable [Al-Haqqah]	6
Le Jour de la Ressuscitation [Yawmu al-Ba'thi]	6
L'Evenement [Al-Waqih'a]	6
Le Jour du Regret [Yawmu al-Hasrati]	6
Le Jour de la Rencontre [Yawma at-Talaq]	7
Le jour de l'Appel Mutuel [Yawmu Tanadi]	7
Le Jour qui approche [Yawmu al-Azifati]	7
Le Jour de la menace [Yawmu al-Wa'id]	7
Le Jour de l'Eternité [Yawmu al-Khoulud]	7
Le Jour de la Sortie (des tombes) [Yawmu al-Khouruj]	
Le Jour de la Grande Perte [Yawmu at-Taghaboun]	8
Le Grand Cataclysme [At-Thamatou al-Koubra]	8
L'Assourdissante [As-Sakha'ou]	8
L'enveloppante [Al-Ghachiya]	8
Le lieu au cours duquel le rassemblement des êtres humains aura lieu	
Les coups de Clairon	
Au premier coup de clairon, tout le monde sera terrassé	8
Au deuxième coup de Clairon ressuscitera toute la création	9
Entre les deux coups de clairon, il y aura une période de quarante	9
La résurrection.	10

Les êtres ressusciteront dans une terre autre que celle que nous	
connaissons	_10
Dieu ressuscitera toutes les créatures, les êtres humains, les animaux, et les	
génies (djinns)	10
De même que les animaux	_10
Tout le monde sera ressuscité nu	_10
Certains seront ressuscités sur leur visage	_11
	12
Le rapprochement du soleil	_12
Les 7 personnes qui seront ombragées par l'ombre de Dieu	12
	12
Chacun recevra le livre de ses actions	_13
Les heureux recevront leur livre de la main droite	_13
Les perdants recevront leur livre de la main gauche qu'ils auront essayé de	
cacher derrière leur dos	13
Chacun devra lire son propre livre	_14
Pour celui qui renie les informations contenues dans son livre, Allah prendra	
pour témoin leur propre peau, mains et pieds	_14
La Balance [Al-Mîzâne]	15
La balance a lieu après le jugement	_15
Elle pèse avec parfaite exactitude	_15
Celui dont la balance sera lourde (de bonnes actions) aura gagné, tandis que	
celui dont la balance sera légère aura perdu	_15
La pesée d'une feuille qui sera plus lourde que 99 registres	_16
Le sort des enfants lors du Jugement	17
	_17
Le sort des enfants des mécréants	_17
Les intercessions [Ach-Chafa'a]	20
Les intercessions ne se feront que par la permission de Dieu	_20
Les intercessions du Prophète 🧱	_20
Autres personnes que le Prophète qui pourront intercéder	_21
Le Pont [As-Sirat]	21
Le Bassin [Al-Hawoud]	22
Table des matières	24